FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Nom

SERVICE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE Am Stram Miam FbgPh.-Suchard 6a - 2017 Boudry 032 886 47 50 Accueil.Parascolaire.Boudry@ne.ch

Date d'entrée souhaitée dès le

 ${\it Photo\ obligatoire}$

Fréquentation de votre enfant - remplir d'une croix X

Jours de présences		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin av. école	7h00-8h15					
Matin continu	7h00-11h35	FERME	FERME		FERME	
Midi (repas)	11h35-13h50					
Après-midi continu	13h50-18h00					
Ap-midi après l'école	15h35-18h00					
Ap-midi après l'école	15h35-18h00					

Enfant

Prénom

Pour les enfants de 3ème et 4ème HarmoS, les demi-groupes pour le mardi et le jeudi seront connus en juin, nous vous remercions de cocher vos besoins et nous adapterons l'accueil de l'après-midi en fonction des demi-groupes

Degré Harmos		Collège		Date de naiss.			
Droit de garde / Autorité parentale (à remplir par tous) :							
Droit de garde	mère :		père :		conjoint :		
Autorité parentale	mère :		père :		conjoint :		
Pour les parents séparés ou divorcés, merci d'annexer un document officiel							
Mère							
Nom				Prénom			
Etat civil				Téléphone / Natel			
Adresse complète							
Email				Profession			
Employeur/Localisation	ŀ	loraires	Taux d'activité		Téléphone prof		
Lundi			raax a activite	Sig	gnature de l'employ	Aur	
Mardi				Sig	mature de l'employ	eui	
Mercredi							
leudi							
Vendredi							
			Père				
Nom				Prénom			
Etat civil				Téléphone / Natel			
Adresse complète							
Email				Profession			
Employeur/Localisation			Taux d'activité		Téléphone prof		
Lundi	ŀ	Horaires		Sig	gnature de l'employ	eur	
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
Jeudi Vendredi							

	l (autr	es personnes autorisées à	Autorisatio venir chercher votre		et munies d'une pièce d'ider	ntité)			
Nom / Prénom					Tél. (lien enfant)				
Nom / Prénom					Tél. (lien enfant)				
Nom / Prénom					Tél. (lien enfant)				
Nom / Prénom					Tél. (lien enfant)				
Personne non autorisée à venir chercher l'enfant selon demande juridique									
		Données	complémentai	res d	e l'enfant				
Votre enfant présente-il	un besoin d'ac	cueil spécifique ?		oui		non			
Si oui, préciser :									
Pédiatre					Tél.				
Vaccins Selon plan de vaccination suiss	oui se en vigueur de l'O	SFP	non						
Assur. Maladie					Assur. Accidents				
Assurance RC	oui			non					
Homéopathie	oui			non					
Régime spécial	végétarien		sans porc			autre, préciser			
Maladie /Handicap					Médication Posologie				
Allergies alimentaires :									
Intolérances aliment. :									
Autres allergies :									
	En cas de besoin, les soussignés autorisent l'équipe éducative à administrer le contenu de notre pharmacie de base : Dafalgan-Algifor-Arnica en granules-Arnigel-Feniallerg-Spray désinfectant Merfen-Fenistil gel-Crème cicatrisante Vita Hexin ou Bepanthen-Spray anti-tiques								
	oui			non					
Autre(s) médicament(s)	Tout traitemen	nt ponctuel fera l'o	bjet d'une dé	charg	e signée (Fiche méd	dicament sur site Int	ernet)		
Les soussignés déclarent avoir pris connaissance du règlement d'institution Am Stram Miam et s'engagent à respecter ses conditions.									
Lieu et date									

Tous les champs doivent obligatoirement être renseignés, sans ces informations et sans la **PHOTO** de votre enfant, l'inscription à Am Stram Miam n'est pas valable et ne sera pas prise en compte.

Signature(s)

Le délai d'inscription est fixé au mardi 28 février 2023.

Passé ce délai, les demandes d'accueil seront inscrites dans notre liste d'attente.

Le formulaire d'inscription peut être retourné soit par courriel : Accueil.Parascolaire.Boudry@ne ou par courrier :

Service d'accueil parascolaire Am Stram Miam, Fbg Philippe-Suchard 6a, 2017 Boudry

Après analyse de votre demande, la Direction vous enverra par courriel une confirmation de votre inscription à Am Stram Miam dans le courant du mois de mai 2023.

En cas d'écart significatif entre le taux d'accueil de l'enfant et le taux de travail des parents, la Commune se réserve le droit d'adapter le contrat de garde.

La finance d'inscription de CHF 40.00 par enfant est percue dès le premier mois d'accueil